

#11 > JUILLET-AOÛT-SEPTEMBRE 20

NEVERS Agglo

Ça me botte



10 ANS D' ACTIONS ET D' INNOVATIONS POUR VOUS



CENTRE-EXPO

**UNE DÉCONSTRUCTION
EXEMPLAIRE**

SORTIR ÇA ME BOTTE

**LES GRANDS ÉVÈNEMENTS
DE L'ÉTÉ**



NEVERS AGGLOMÉRATION

124 route de Marzy à Nevers
Tél. : 03.86.61.81.60.

Ouvert du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h / 13 h 30 à 18 h (vendredi fermeture à 17 h).

Déchèteries

- (particuliers et associations)
- › **Les Taupières**, impasse des Taupières
Tél. : 03.86.59.42.88.
- › **Pré-Poitiers**, rue du Pré-Poitiers
Tél. : 03.86.57.73.30.

Pour toute question sur les déchets
Tél. 0800.100.311 (numéro vert).

LES MAIRIES DE L'AGGLOMÉRATION

MAIRIE DE CHALLUY

4 rue du 19 Mars 1962, 58000 Challuy
Tél. : 03.86.37.59.88.

MAIRIE DE COULANGES-LÈS-NEVERS

Av. du 8 Mai 1945,
58660 Coulanges-lès-Nevers
Tél. : 03.86.93.01.00.

MAIRIE DE FOURCHAMBAULT

59 rue Gambetta, 58600 Fourchambault
Tél. : 03.86.90.99.07.

MAIRIE DE GARCHIZY

277 pl. Maurice-Thorez, 58600 Garchizy
Tél. : 03.86.58.86.31.

MAIRIE DE GERMIGNY-SUR-LOIRE

7 rue du Général Ducrot,
58320 Germigny-sur-Loire
Tél. : 03.86.68.85.97.



VILLE DE NEVERS

1 place de l'Hôtel de Ville
Tél. : 03.86.68.46.46.

Ouvert du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h / 13 h 30 à 17 h 30 (vendredi fermeture à 17 h) et samedi matin de 9 h à 12 h.

Mairies de proximité

- › **Est / Baratte-Courlis**
Tél. : 03.86.68.43.50.
- › **Ouest / Montots Grande-Pâtur**
7 ter rue Franchet d'Esperey
Tél. : 03.86.68.43.76.
- › **Nord / Banlay**
Tél. : 03.86.68.43.11.

MAIRIE DE GIMOUILLE

19 imp. du Canal, 58470 Gimouille
Tél. : 03.86.21.01.16.

MAIRIE DE MARZY

Pl. de l'Église, 58180 Marzy
Tél. : 03.86.57.09.25.

MAIRIE DE PARIGNY-LES-VAUX

Pl. de La Mairie, 58320 Parigny-les-Vaux
Tél. : 03.86.90.77.90.

MAIRIE DE POUQUES-LES-EAUX

Rue du Dr Faucher, 58320 Pouques-les-Eaux
Tél. : 03.86.90.96.00.

MAIRIE DE SAINCAIZE-MEAUCE

2 route de la gare, 58470 Saincaize-Meaucé
Tél. : 03.86.21.03.59.



Centre communal d'action sociale (CCAS)

Tél. : 03.86.71.80.00.

Allô Mairie

Tél. : 03.86.68.48.00.

Médiateur

Antoine Inconnu
Tél. : 03.86.68.44.57.

MAIRIE DE SAINT-ÉLOI

2 Chem. du Bois Bouchot, 58238 Saint-Éloi
Tél. : 03.86.37.77.00.

MAIRIE DE SERMOISE-SUR-LOIRE

6 rue d'Ardy, 58000 Sermoise-sur-Loire
Tél. : 03.86.37.62.32.

MAIRIE DE VARENNES-VAUZELLES

54 av. Louis-Fouchère,
58640 Varennes-Vauzelles
Tél. : 03.86.71.61.71.

DENIS THURIOT
 Maire de Nevers
 Président de Nevers Agglomération
 Conseiller régional



DenisThuriot



@DenisThuriot



Denis Thuriot



Denis Thuriot



L'ANTIDOTE À LA STAGNATION ? L'ACTION !

10 ANS de mandat, c'est le bon moment pour dresser un bilan d'image

de notre ville. C'est une période suffisamment longue pour agir et voir les résultats concrets.

Depuis 2014, avec les équipes municipales qui se sont succédé, nous avons, avant tout, voulu prendre soin de notre ville, ville-cœur de notre agglomération et capitale de notre département. Il s'agissait aussi de préserver son identité, sa singularité et - c'est essentiel -, la relation que nous avons avec elle, que nous soyons Neversois ou habitant d'une autre commune nivernaise : une histoire personnelle, familiale, des habitudes, des souvenirs, des lieux préférés... Nevers s'est transformée mais nous n'avons pas perdu nos repères. Mais, à vivre au quotidien dans une ville, on ne mesure pas toujours les changements qui s'y produisent et on oublie vite l'aspect qu'avaient les rues ou les quartiers avant

leur transformation. Un regard rétrospectif permet de mieux percevoir le développement, les évolutions et les embellissements. Le dossier de ce nouveau numéro de Nevers Agglo ça me botte, consacré à ces dix années d'actions, rappelle le chemin parcouru et rafraîchit nos mémoires ! Nevers est aujourd'hui une ville en plein renouveau, en pleine mutation, avec des réalisations augmentant considérablement la qualité de vie de ses habitants d'année en année. Les nombreuses transformations réalisées ont un sens et s'inscrivent dans une vision globale de notre ville. Bien sûr, tout ne se fait pas en un jour ni en même temps. Nous avons fait le choix de maintenir un niveau d'investissement élevé chaque année, car l'évolution d'une ville demande un temps long et beaucoup d'argent. Il reste évidemment encore à faire... Ces 10 ans de changements sont aussi 10 ans d'engagements, d'innovations, d'échanges avec les

Neversois et d'actions au service de chacun. Et je veux rendre hommage à nos agents sans lesquels rien n'aurait été possible. Je salue leur dévouement et leur sens élevé du service public.

C'est un nouveau « pouvoir d'agir » que nous avons développé au service de notre territoire. Avec une méthode : aller chercher sans cesse ce dont nous avons besoin plutôt qu'attendre que tout arrive miraculeusement ou jamais...

Ce coup d'œil dans le rétroviseur n'est pas un acte d'autosatisfaction mais un moment de partage avec celles et ceux qui aiment simplement Nevers. Ce moment ne nous invite pas à nous reposer sur nos lauriers mais nous motive plutôt pour poursuivre le travail pour notre ville. Et nous n'avons pas perdu notre envie de nous projeter dans l'avenir !

"Sans action, les meilleures intentions du monde ne sont rien qu'un acte de paresse".
 (Peter Drucker)



06

RETOUR EN IMAGESLes événements marquants
des dernières semaines

12

PARIS 2024

**ON EN PARLE****12 › NEVERS**

- En lutte contre le moustique tigre
- La jeunesse neversoise s'engage

16 › AGGLOMÉRATION

- À l'heure des J.O.
- Le réemploi au cœur des futures déchèteries

20 › LES GRANDS PROJETS

- La place Guy-Coquille en bonne voie
- Le Banlay poursuit sa mutation

22 › DANS LES COMMUNES

- Un futur musée à Garchizy

22

SORTIR ÇA ME BOTTERetrouvez votre agenda
détachable

24

DOSSIER**10 ANS D'ACTION,
POUR VOUS !**

29

TERRITOIRE INTELLIGENT

- Des robots de téléprésence au Technicentre



NeversAgglomération



@NeversAgglo



neversagglo

Rejoignez Nevers Agglomération sur les réseaux sociaux

Journal trimestriel de Nevers Agglomération et de la Ville de Nevers. Édité par la Direction Communication de Nevers Agglomération et de la Ville de Nevers. **Directeur de la publication** : Denis Thuriot, Maire de Nevers, Président de Nevers Agglomération, conseiller régional. **Rédaction** : Sarah Belin, Blandine Bertrand, Isabelle Laurent-Chevret, les services municipaux de la Ville et du CCAS de Nevers, les services de Nevers Agglomération et les agents des communes de l'agglomération.

Photos : Yuri Gavriloff / Ville de Nevers et Nevers Agglomération (sauf mention contraire).

Photo de couverture : Nevers Agglomération.

Conception : Direction Communication de Nevers Agglomération et de la Ville de Nevers (03.79.20.00.01).



agglo-nevers.net



nevers.fr



30

GRAND ANGLE

- L'exemplarité du Centre-Expo
- La propreté urbaine : tous concernés



36

LES INVITÉS

- L'Orchestre d'harmonie de la Ville de Nevers

38

TRIBUNES POLITIQUES



34

À VOTRE SERVICE

- Les accueils de loisirs de Nevers



41

TERRITOIRE DÉCOUVERTE

- Le Théâtre municipal fête ses 200 ans



nevers.officiel



@villedenevers



villedenevers



Ville de Nevers



Rejoignez la Ville de Nevers sur les réseaux sociaux :

Retrouvez les articles sur www.nevers.fr et www.agglo-nevers.net



Impression : Inore groupe impression, Varennes-Vauzelles. **Tirage** : 19 000 exemplaires. Ce produit a été imprimé sur un papier certifié PEFC (PEFC/10-31-3162). Réalisé par une imprimerie certifiée Imprim'Vert. Toutes erreurs ou omissions seraient involontaires et n'engageraient en aucun cas la responsabilité de l'éditeur et de ses auteurs. **ISSN 2823-5126**

Pour contacter la rédaction :
DIRECTION COMMUNICATION - NEVERS AGGLOMÉRATION/VILLE DE NEVERS
03.79.20.00.01 ou par mail à redaction@agglo-nevers.fr





6

À FOND LA FORME

BAINS DE FOULE

VOUS ÉTIEZ PLUS DE 6 000 SPECTATEURS À VIBRER POUR ENCOURAGER LES 30 BOLIDES EN COURSE, LORS DE LA PREMIÈRE MANCHE DU GRAND PRIX DE CAISSES À SAVON À COULANGES FIN MAI, PUIS 7 000 LE 23 JUIN, POUR L'ÉDITION NEVERSOISE. AMBIANCE TOUTE AUSSI CHALEUREUSE ET FESTIVE POUR LA BOTTINE / MOUSTACHE QUI A ATTIRÉ PRÈS DE 2200 PARTICIPANTS DE TOUS ÂGES POUR LA BONNE CAUSE. RENDEZ-VOUS EN 2025 !





01



8

01 > ET LE SKATEPARK ?

INAUGURÉ, TESTÉ ET APPROUVÉ !

L'ambiance et le soleil étaient au rendez-vous le 25 mai pour l'inauguration du skatepark. Sous les yeux d'une foule conquise et admirative, les compétiteurs s'en sont donnés à cœur joie. Des démos et des best tricks trottinette, skate et BMX, ainsi que des concerts ont rythmé ce moment officiel.

VISITE MINISTÉRIELLE

« BOUGE TON CAMPING ! » SUR SA LANCÉE

La ministre des Sports et des Jeux Olympiques et Paralympiques Amélie Oudéa-Castéra était en déplacement à Gimouille pour lancer « Bouge ton Camping ! », un programme structurant de la Grande cause nationale 2024.

02





03



03 > FAITES DE LA NATIONALE 7

**PRÈS DE 35 000
VISITEURS
À POUQUES-LES-EAUX**

Véritable succès de fréquentation pour cette 6^e édition où les participants ont pu déambuler entre les 600 voitures anciennes exposées, les stands de vêtements vintage, les food-trucks et profiter de diverses animations proposées !



04



04 > MOBILITÉ

**2 NOUVEAUX
ITINÉRAIRES**

À l'occasion de la Fête du Vélo, les aménagements cyclables de la route de Marzy et de la rue des Grands Jardins ont été inaugurés par les élus communautaires. Ces derniers sont majoritairement en voie verte (mixte piétons/cycles).

06



05



05 > BELLES CYLINDRÉES

OH CLASSIC DAYS...

À l'occasion de la parade des Classic Days, de nombreuses voitures anciennes ont parcouru les rues de l'Agglomération et de Nevers, fraîchement labellisée « Ville d'accueil des véhicules d'époque ».

08





06 › VIE MUNICIPALE

COMPTE-RENDU DE MANDAT 2024

Entouré de son équipe municipale, le maire de Nevers Denis Thuriot a présenté son compte-rendu de mandat au théâtre municipal pour l'année 2023, devant près de 200 personnes.



07

07 › VISITE MINISTÉRIELLE II

LA PETITE ENFANCE AU CŒUR DES PRÉOCCUPATIONS

La ministre déléguée chargée de l'Enfance, de la Jeunesse et des Familles, Sarah El Haïry était en visite à Nevers. Elle a été reçue par le Préfet, les élus locaux et par Céline Morini, 1^{re} adjointe au maire.



08 › REMERCIEMENTS

DES MÉCÈNES MIS EN LUMIÈRE

Denis Thuriot et son équipe municipale ont organisé début avril une soirée de remerciements en l'honneur des mécènes 2023 de la Ville de Nevers. Grâce à leur soutien, des projets voient le jour sur notre territoire.



COMMERCE

FAITES UNE PAUSE !

L'institut Pause Beauté et Özge Pala, sa toute jeune responsable, vous invitent à vous accorder du temps et à prendre soin de vous. « On entend souvent les gens se plaindre qu'il n'y a rien à Nevers alors je veux leur prouver que ce n'est pas vrai en apportant des nouveautés. » Aussi, pour se démarquer, cette nouvelle commerçante de la rue du 13^e-de-Ligne a décidé de s'équiper de cabines de soin minceur et de proposer l'épilation au fil, qu'elle est la seule à réaliser sur Nevers. Onglerie, solarium, extension de cils, soins du visage et du corps, maquillage permanent... viennent compléter les prestations proposées, la liste n'étant pas exhaustive. D'abord apprentie dans ce salon, Özge reprend l'affaire après l'obtention de son diplôme. Rester dans sa ville d'origine est un choix assumé et la jeune entrepreneuse n'a pas l'intention de s'arrêter là. Elle envisage d'agrandir son salon, puis dans un autre temps d'ouvrir un second institut. Avec une salariée et 3 apprenties, le salon est ouvert le lundi de 10h à 16h, du mardi au vendredi de 9h à 19h et le samedi de 9h à 14h.

COMMERCE OUVERTS DERNIÈREMENT À NEVERS

- › **DAFY MOTO**, équipementier moto transféré rue du Grand Pré des Bordes
- › **LA MAISON DU FROMAGE**, transféré rue Saint-Martin
- › **LE CINQUANTE-HUIT**, restaurant, ouvert en mai rue des Boucheries
- › **LES TRÉSORS NIVERNAIS**, bijouterie, ouvert en juin rue des Ardilliers

SOUSCRIPTION

AUX PETITS SOINS DES PORTES DU PALAIS

Le Palais ducal est l'un des monuments les plus emblématiques de Nevers. Il a fait l'objet de travaux importants depuis le XIX^e siècle. Mais les 6 portes de la façade sud ont été laissées en place lors des dernières opérations des années 1990 et ont fini par se dégrader au point de rendre nécessaire la dépose de certaines et leur remplacement par des copies simplifiées. Un financement a été sollicité auprès de la DRAC. En complément, un financement participatif sous forme de souscription publique avec l'aide de la Fondation du Patrimoine a été voté en conseil municipal.

EXPÉRIMENTATION

LA VILLE S'ENGAGE POUR PLUS DE TRANQUILLITÉ

En réponse à de multiples alertes de riverains et commerçants et aux constats faits par la Police d'une augmentation des infractions liées à la consommation d'alcool sur la voie publique et aux actes d'agression ces dernières années, le conseil municipal du 9 avril a adopté un arrêté réglementant les activités constitutives de troubles à l'ordre public. Limité dans le temps (jusqu'au 15 septembre) et dans l'espace (quartier de la gare et cœur de ville), cet arrêté se veut avant tout « respectueux de la personne humaine, tout en garantissant la tranquillité et la sécurité des citoyens ».



MOBILITÉ

DES "AMI" POUR LA VILLE

Le verdissement du parc automobile de la Ville de Nevers se poursuit avec l'arrivée de 5 Citroën AMI électriques, réservées à tous les déplacements intra-muraux des agents, en remplacement des véhicules thermiques. Soit

1 AMI pour le CCAS et 4 pour la Ville au bleu de Nevers et au logo blanc mises en circulation. Si obligation gouvernementale il y a, les collectivités devant s'assurer d'un pourcentage minimum de véhicules aux énergies propres, la Ville de Nevers reste ainsi précurseuse en la matière !



› EN BREF

VIGILANCE CANICULE

En cas de fortes chaleurs, le Plan canicule peut se déclencher. Les personnes vulnérables résidant à domicile (en situation de handicap et/ou âgées de + 65 ans) inscrites sur le registre prévu auprès du CCAS de Nevers sont alors contactées et soutenues. Pour bénéficier de ce service, appelez le 03 86 71 80 00 ou rendez-vous au 5 rue de la Basilique.

Plus d'infos : nevers.fr
› Votre mairie › CCAS

FAITES VOS CLASSES AU CONSERVATOIRE !

Chant, danse, théâtre et/ou pratique instrumentale, il y en a pour tous les goûts au conservatoire de musique et d'art dramatique de Nevers. Pour les nouveaux élèves, les préinscriptions sont ouvertes à compter du 8 juillet sur www.imuse-nevers.fr
› [extranet](#) › [preinscription](#)
La rentrée pour tous les élèves aura lieu quant à elle le 16 septembre.

Plus d'infos auprès du secrétariat : 03 86 68 48 80

DES ACTIVITÉS SPORTIVES POUR LES 5-12 ANS

Grâce à l'École municipale des sports, les enfants âgés entre 5 et 12 ans peuvent s'essayer à de nombreuses activités sportives à moindre coût à Nevers. Depuis le 1^{er} juillet, les inscriptions aux vacances multisports d'été (8 juillet au 16 août) sont ouvertes. Intéressés ?

Rendez-vous à la Maison à colonnes, place du Palais ducal, du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h.

ET PAF... LE MOUSTIQUE

SUITE À L'APPARITION « REMARQUÉE » DU MOUSTIQUE TIGRE SUR NOTRE TERRITOIRE DEPUIS QUELQUES ANNÉES, L'ARS A SAISI LA VILLE DE NEVERS POUR LUTTER CONTRE SON DÉVELOPPEMENT.

Détecté pour la 1^{re} fois dans la Nièvre en 2018, le moustique tigre ne cesse de gagner du terrain. Particulièrement agressif et nuisant, il est un vecteur de maladies invalidantes, voire parfois mortelles, comme la dengue, le chikungunya ou la fièvre à virus Zika. « **Agir contre sa propagation sur notre territoire est un défi collectif** », souligne **Philippe Cordier**, conseiller municipal à la Santé. En alerte sur le sujet depuis 2023, l'Agence régionale de santé (ARS) a mis en œuvre une surveillance, ainsi qu'un plan de sensibilisation et de lutte anti-vectorielle auprès des aires urbaines les plus peuplées de la région, dont fait partie Nevers. « **Cette action relève des compétences de contrôle d'hygiène et de salubrité partagée par le maire, le préfet, le Département et l'ARS. C'est pourquoi lorsque cette dernière nous a sollicités, nous avons saisi cette opportunité pour former un grand nombre d'agents (administratifs, écoles, cimetières, espaces verts, bâtiments, etc.) et établir un diagnostic des zones propices au développement de cet insecte. L'objectif étant d'établir prochainement un plan d'action pour réduire sa population sur l'espace public** », poursuit l' élu. Pour l'heure, chez soi, dans les espaces extérieurs (balcons et jardins), des gestes simples et préconisés par l'ARS sont à mettre en œuvre pour limiter les lieux de ponte. Parmi eux : vider une fois par semaine tous les réceptacles pour éviter les eaux stagnantes (penser au sable ou aux billes d'argile pour les coupelles) ou encore couvrir de façon hermétique tous les récupérateurs d'eau...

2018

année
de la première détection
du moustique tigre à Nevers

En savoir + sur agirmoustique.fr





INTERGÉNÉRATIONNEL

LA JEUNESSE MONTRE L'EXEMPLE !

CHAQUE ANNÉE, DE NOMBREUX JEUNES S'ENGAGENT DANS LA VIE DE LEUR VILLE LORS DES CÉRÉMONIES OFFICIELLES ET EN SOUTIEN ENVERS LES HABITANTS LES PLUS ÂGÉS.

Depuis 2014, la Ville de Nevers propose aux jeunes Neversois et/ou scolarisés à Nevers, âgés entre 14 et 17 ans, de candidater au Conseil municipal junior (CMJ). Une fois sa candidature retenue, le jeune conseiller s'engage à participer à plusieurs événements incontournables de son mandat : séminaire d'intégration, rencontre avec le maire et les élus, commissions de projets hebdomadaires et aussi présence aux commémorations qui rythment l'année. **13 cérémonies** sont ainsi organisées et nécessitent une présence pour le port de gerbes et la lecture de textes. Des groupes sont ainsi créés au gré des événements et les **10 jeunes conseillers** se positionnent selon leurs disponibilités. Pour la célébration du 14 Juillet, la présence d'un maximum d'entre-eux est exigée pour le défilé, et la décoration d'un *candy bar*.

Un dispositif estival marque également l'implication des jeunes Neversois, cette fois envers les personnes âgées. Le « plan canicule » sera porté dès le 8 juillet par le centre socioculturel de la Baratte et en août par le centre social Esgo. **14 jeunes** sont ainsi attendus sur chaque session, après une formation auprès de professionnels de santé. Ils sont sélectionnés par un jury lors d'un entretien individuel. Ce dispositif basé sur la solidarité permet de rompre ainsi l'isolement des **800 personnes âgées** qui ont demandé à être visitées, par le prisme de visites en binôme, de distributions de flyers conseils, de bouteilles d'eau, de temps forts conviviaux aux pieds des immeubles... et aux jeunes de voir leur permis de conduire financé à hauteur de 1000 €.

COMPÉTITION

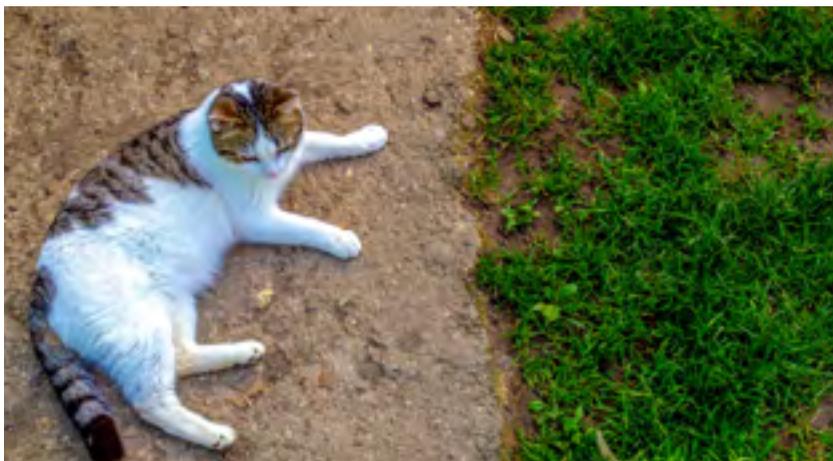
ÇA TIRE ET ÇA POINTE !

L'ÉTÉ À NEVERS, C'EST AUSSI DÉSORMAIS LE DÉCOR DE CHOIX DES MASTERS DE PÉTANQUE.



+ d'infos sur le site officiel

Depuis 2018, l'évènement s'installe sur l'esplanade du Palais ducal et le succès est au rendez-vous. Cette année, la compétition aura lieu les 21 et 22 août : moins d'étapes, en raison des Jeux olympiques, mais du spectacle garanti. Composées sur la base des Qualif' Masters (classement établi à partir de 46 compétitions nationales et internationales), ce sont 37 titres mondiaux qui seront répartis dans 2 équipes de France, tandis que de nouveaux joueurs feront leur apparition. 6 des 7 équipes sont d'ores et déjà connues.



ANIMAL EN VILLE

N'ERRE PAS QUI VEUT...

Le saviez-vous ? Au regard de la loi, un animal errant est un chien éloigné de plus de 100 m de son propriétaire ou responsable, ou un chat non identifié trouvé à plus de 200 m des habitations ou encore, tout chat trouvé à plus de 1 000 m de chez son maître. Il est un danger pour la circulation et les personnes lorsqu'il se sent menacé ou qu'il est blessé. En 2023, le service Hygiène opérationnelle de la Ville de Nevers est intervenu auprès de **150 animaux errants et/ou blessés sur l'espace public**. 86 d'entre eux, pucés et tatoués, ont été restitués à leur propriétaire, tandis que les 64 autres, non identifiés, ont été confiés au refuge de Thiernay pour une éventuelle mise à l'adoption, après un bilan comportemental. Concernant les chats, la Ville de Nevers mène chaque année des campagnes de stérilisation. En 2023, **72 félins** (35 femelles et 37 mâles) ont été stérilisés, évitant ainsi la naissance d'environ 900 chatons errants. **Si vous constatez la présence d'un animal errant, vous pouvez contacter les services municipaux du lundi au vendredi au 06 83 69 47 69.**

900

chatons errants évités grâce à la campagne annuelle de stérilisation menée par la Ville de Nevers



» EN BREF

NEVERS ÉTEND LA PRISE EN CHARGE DES AESH

Sur décision du conseil municipal, la prise en charge financière par la Ville des Accompagnants d'élèves en situation de handicap (AESH) s'étend aussi au temps périscolaire. Cette extension fait l'objet d'une convention de 3 ans entre la Ville de Nevers et le Rectorat de l'académie de Dijon. Les AESH apportent aux enfants une aide essentielle aux apprentissages tout en favorisant leur autonomie.

PISCINE DES BORDS DE LOIRE : LES TRAVAUX SUIVENT LEUR COURS

La première phase de transformation de la piscine des Bords de Loire se poursuit. Le désamiantage et la déconstruction des bassins sont terminés. Les matériaux en béton ont été laissés sur place pour être réutilisés et toute la ferraille est partie en recyclage. Les espaces verts, les courts de tennis et les terrains de beach-volley sont en cours de rénovation et seront ensuite ouverts à tous.



VERRERIE

LE PARKING TOUT VERT EST OUVERT !

Et une nouvelle offre de stationnement de plus en centre-ville ! Depuis la mi-juin, les Neversois et Nivernais bénéficient d'un parking plus grand (115 places aujourd'hui, dont 4 à destination des personnes à mobilité réduite et 20 réservées au covoiturage), plus sécurisé grâce à la vidéo-protection, plus paysager et potentiellement garant de fraîcheur en période estivale (2000 plantes dont 50 arbres en présence), plus lumineux (24 candélabres) et surtout, toujours offert, situé à proximité de la gare SNCF. Accès par l'impasse de la Verrerie.



© Julien Bacot

PARIS 2024

L'ÉTÉ DE TOUS LES JEUX

16

LES JEUX OLYMPIQUES EN FRANCE, CE N'ÉTAIT PAS ARRIVÉ DEPUIS 100 ANS ! CET ÉVÉNEMENT SOULÈVE L'ENTHOUSIASME CHEZ LES ATHLÈTES ET LES PARTICIPANTS DES FESTIVITÉS QUI L'ENTOURENT. PARMY EUX, DES HABITANTS DE L'AGGLO ET DES SPORTIFS DES CLUBS LOCAUX.

Au cas où vous ne le sauriez pas encore, les Jeux olympiques et paralympiques 2024, se dérouleront en France, du 26 juillet au 11 août pour les premiers, et du 28 août au 9 septembre pour les seconds. Si l'agglomération de Nevers n'accueille pas d'épreuve, elle n'en est pas moins pourvoyeuse de talents sportifs. Tous les athlètes le disent, participer aux JO a une saveur particulière, différentes de toutes les autres compétitions, un goût décuplé quand son pays est hôte. 3 sportifs formés dans des clubs neversois, tous ambassadeurs de la Ville de Nevers, vont goûter cette saveur. **Paul Allègre**, formé au Cercle Nevers Escrime, est sélectionné comme remplaçant dans l'équipe de France d'épée. Il a au bout de son épée le titre de Champion de France décroché le 16 décembre 2023 et de Champion d'Europe U23 en individuel et par équipe. Il sera préparé par un autre Nivernais, **Gauthier Grumier**, issu du même club et médaillé de bronze aux JO de Rio, qui participera à Paris 2024 en tant que manager général de l'équipe de France d'épée.

La basketteuse **Mamignan Touré** a mis ses premiers paniers à l'Entente Basket Fourchambault Nevers (EBFN). La joueuse du Lattes-Montpellier est présélectionnée parmi les 18 joueuses qui préparent les jeux

(NDLR : au moment où nous écrivons, les 12 joueuses de l'équipe de France ne sont pas encore connues). Mamignan Touré a un palmarès tant en 3x3 (Championne d'Europe, 3^e au championnat du monde et 4^e aux JO de Tokyo) qu'en 5x5 (3^e au championnat du monde). D'autres Nivernais contribueront à la ferveur olympique, hors compétition. Le rugbyman et ancien président de l'USON **Thierry, alias Bob, Guilloton** et le coureur et organisateur de la Bottine **Antoine De Wilde** seront porteurs de flamme. La candidature du premier était motivée par « les valeurs de l'olympisme et l'élan de fraternité qui entourent cet événement ». Pour le second, sa candidature portée par la Région est « un honneur et une reconnaissance de toutes ces années données au sport, comme athlète et comme organisateur d'événements sportifs ». Le 12 juillet, dans les rues de Dijon, ils partageront le même sentiment de fierté. Quant à **Richard Gawlas**, Maître d'armes au Cercle Nevers Escrime, il contrôlera la conformité du matériel lors des épreuves d'escrime.

Le calendrier complet des Jeux olympiques de Paris 2024



10 500

athlètes
s'affronteront dans l'une
des 45 disciplines
des Jeux olympiques

549

épreuves paralympiques
se disputeront pendant
les 11 jours de compétition

NEVERS JOUÉ LE JEU

Vous avez quelque chose de prévu vendredi 26 juillet ?

L'ouverture des JO Paris 2024 lancera un mois de compétitions olympiques et paralympiques et la Ville de Nevers, Terre de jeux 2024, vous invite à participer à cette fête internationale.

D'abord à la cérémonie d'ouverture ! Elle sera retransmise le 26 juillet en direct et gratuitement sur le parvis Marcel-Narquin de La Maison. Dès 16 h, des animations sportives seront proposées et à 19 h 30, tous devant le grand écran pour assister au spectacle !

Du 29 juillet au 9 août, Le Club 2024 prend le relais. Du lundi au vendredi, entre 10 h et 18 h, la Maison des Sports sera gratuite (dès 5 ans) pour des animations sportives, dont handivalides, préparées par les associations sportives locales et la Ville de Nevers, ainsi qu'une diffusion des épreuves olympiques.

Le 28 août, la fête continue dès 19 h 30 avec la cérémonie d'ouverture des Jeux paralympiques. Suivez la retransmission en direct, toujours sur le grand écran de la Maison. Venez nombreux !

ESPRIT LOIRE

LE RETOUR DE LA GUINGUETTE

Déplacée à une centaine de mètres de la précédente détruite lors d'un incendie en octobre 2023, plus en aval de la Loire et à proximité des terrains de pétanque, la nouvelle Guinguette sera aménagée sur un terrain de 852 m² excentré des habitations. Celui-ci sera clos par des barrières, tandis que la salle de restaurant-danse et la pergola donneront directement sur la promenade menant au sentier du Ver-vert. C'est l'atelier d'architecture **Camille Bentejac**, basé dans la Nièvre, qui a été choisi comme maître d'œuvre du projet, en lien avec **Christophe Bezin**, le propriétaire de la Guinguette. Le nouveau bâtiment sera construit à partir de 7 containers et une annexe de couleur rouge foncé, faciles à déplacer en cas d'inondation, qui seront recouverts d'une toiture en bac acier noir. Côté décibels, il y aura une amélioration notable grâce à des matériaux bois plus adaptés et tout le côté donnant sur la voirie qui sera clos. Un limiteur de décibels sera installé. Plus belle, moins bruyante et toujours aussi conviviale, rendez-vous dès cet été pour guincher ou flâner le long du fleuve royal !



© Atelier d'architecture Bentejac

RÉSEAU DE CHALEUR URBAIN

DERNIÈRES TRANCHÉES

Le RCU poursuit son avancée à Nevers. Après la traversée du Champ de Foire aux Moutons jusqu'à la place Jean-Monnet, les travaux se concentrent désormais au niveau de la Cité technique municipale (jusqu'à mi-juillet), afin de rejoindre la rue de la Préfecture, en passant par le rond-point de la Croix-Joyeuse (perturbations du 8 au 19 juillet), la rue Jean-Jaurès et le haut de la place Chaméane (22 juillet au 23 août). Les travaux de raccordement de l'Isat auront lieu quant à eux du 22 juillet à fin août. Rendez-vous sur nevers.fr > Les grands projets pour les points circulation.



+ d'infos sur nevers.fr > Les grands projets



DÉCHÈTERIE

ON S'EMPLOIE AU RÉEMPLOI

VALORISER, TRIER, RECYCLER, NEVERS AGGLOMÉRATION VOUS PROPOSE DE RENDRE VOS DÉCHETS UTILES ET DE CONTRIBUER À BOUCLER LA BOUCLE DE L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE.

Moderniser et faciliter le tri sont les objectifs de Nevers Agglomération avec la construction de la déchèterie des Grands Prés et l'agrandissement de celle du Pré Poitiers. Réduire le temps d'attente est l'axe prioritaire.

« Par contrat, l'exploitant s'engage à le limiter à 20 minutes, déchargement compris. Ainsi,

2 entrées seront créées pour répartir les usagers en fonction de leurs déchets », précise **Fabrice Berger**, vice-président à la Transition écologique et aux Stratégies d'optimisation environnementale.

Les nouvelles déchèteries favoriseront au maximum le réemploi. « Un déchet pour les uns peut être un « devenir » pour les autres », poursuit l'élu. Une zone de réemploi est prévue dans chaque déchèterie, pour alimenter la recyclerie-ressourcerie des Grands Prés. Ce cœur battant du dispositif sera géré par les partenaires de l'économie sociale et solidaire qui répareront ce qui est réutilisable. De plus, les usagers auront gratuitement accès aux matériauthèques, constituées de matériaux de bricolage en bon état.

Pour réussir ses objectifs, Nevers Agglomération change complètement de paradigme. Des agents valoristes accueilleront les usagers et les aideront à déposer leurs déchets dans le bon bac. « **Leur rôle pédagogique important impulsera cette nouvelle dynamique de réemploi-réutilisation que nous appelons de nos vœux** », étaye l'élu.

Les déchets verts constituent la majorité des apports en déchèterie. Aussi, Nevers Agglomération propose des solutions alternatives : une aide financière pour le broyage des tailles de haies, des solutions de compostage ou encore l'opération Adopte un bec avec ses poules réformées.

1/3
des apports en déchèterie est constitué par les déchets verts

Vous avez des questions ? 0 800 100 311



ACCUEIL



DEUX AIRES SUR L'AGGLO

Suite à rénovation, une seconde aire permanente d'accueil est accessible à Varennes-Vauzelles depuis le printemps. D'une capacité de 6 emplacements (12 caravanes), elle complète l'aire du Pré-Poitiers, ouverte en janvier 2023 (20 emplacements, 40 places), en conformité avec le Schéma départemental d'accueil et d'habitat des gens du voyage.

L'espace est adapté au stationnement de caravanes et chaque emplacement est équipé d'un bloc sanitaire accessible aux personnes à mobilité réduite, ainsi que d'une buanderie. L'entrée de l'aire est sécurisée par une barrière et surveillée par vidéo.

EXPÉRIMENTATION

NEVERS ADOPTE LE PERMIS DE LOUER

Par délégation de Nevers Agglomération, la Ville de Nevers intensifie sa lutte contre l'habitat indigne en adoptant le permis de louer, un nouvel outil visant à garantir la dignité et la décence des logements mis à la location. 3 secteurs géographiques sont ciblés par ce dispositif : **rue de la Barre / rue de la Préfecture et rue Saint-Genest / rue de 14-Juillet** (demande d'autorisation), ainsi que **rue de Nièvre / bas de la rue François-Mitterrand** (simple déclaration). Le dispositif entrera en vigueur à compter du 1^{er} janvier 2025.

Plus d'infos sur nevers.fr et nevers-agglo.net.



1000
Le nombre
d'étudiants
supplémentaires à
Nevers depuis 2014

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

MAISON DES ÉTUDIANTS : OBJECTIF 2026

Projet porté par Nevers Agglomération, au travers de son **Schéma local de l'Enseignement supérieur et de la Recherche**, la future Maison des étudiants vise à créer un lieu bien identifié pour les principaux intéressés. **« Avec plus de 3 000 étudiants présents sur l'Agglomération, nous formons le 4^e campus de Bourgogne-Franche-Comté. Cette Maison des étudiants a pour objectif de centraliser l'offre de services, permettant à ces derniers de disposer d'espaces de rencontre, de travail et de convivialité. En un mot, tout ce qui favorise le dynamisme de la vie étudiante locale »** étaye **Françoise Hervet**, conseillère communautaire et adjointe déléguée à la Vie étudiante à la Ville de Nevers. D'une surface de 3000 m², cet espace se verra adapté à des effectifs étudiants en pleine croissance. Situé place Guy-Coquille, en centre-ville, il permettra aux élèves des différents établissements de se réunir dans un espace commun, où devraient également s'installer des partenaires comme le Crous Bourgogne-Franche-Comté ou encore le Bureau d'information jeunesse (BIJ). Rendez-vous en 2026 pour le découvrir !

TOURISME

SUR LES CHEMINS DE L'AGGLO

Piloté par Nevers Agglomération, en collaboration avec l'Office de Tourisme, un Schéma intercommunal de sentiers de randonnées pédestres est... en chemin. L'idée ? Créer une véritable cohésion entre les sentiers existants de l'Agglo, notamment les sentiers historiques gérés soit par les communes (Varennes-Vauzelles, Saincaize...), soit par des associations locales (J'aime Pougues) et de nouveaux parcours. Cela passe par la création d'une communication harmonisée aboutissant à un document commun comme proposition touristique concrète,

et avec l'aval de chaque structure partenaire. Guide ? Site ? En tout cas, la documentation est très demandée par les touristes et requiert un grand travail sur le terrain, avec relevés GPS et balisage, mais aussi dans les bureaux des équipes en charge du projet. La création d'un site avec une interface ludique, la charte graphique pour une identité commune sont autant d'outils de communication qui se doivent d'être performants pour rendre un schéma représentatif de la diversité topologique de notre territoire. À suivre...



› EN BREF

TROIS COLLECTIVITÉS EN SYNERGIE

Depuis fin 2023, Nevers Agglomération et les Communauté de communes Cœur de Loire et Les Bertranges se sont associées dans le cadre d'une convention de partenariat. Une chargée de mission « appui aux entrepreneurs et prospection d'entreprises » commune aux 3 collectivités a été recrutée, ce qui va permettre de renforcer et de dynamiser le développement économique dans le nord du Val ligérien.

L'ÉTÉ DES GRATIFERIAS

Si vous ne savez pas quoi faire d'objets ou de vêtements dont vous n'arrivez pas à vous débarrasser, la Gratiferia est là ! Espace de gratuité, d'entraide et de convivialité, le principe est simple : on donne sans vendre, on prend sans acheter. Entre le 7 juillet et le 29 septembre, Nevers Agglomération vous propose 6 rendez-vous dans toute l'agglo. **Plus d'infos sur agglo-nevers.fr** › gratiferia

« PROTEGO MAXIMA » x3

Dans le cadre de la stratégie locale de gestion du risque inondation (SLGRI) du territoire de Nevers, les travaux de fiabilisation des digues communales vont se poursuivre à partir de septembre. 3 sites sont concernés : la digue de Saint-Éloi en amont de l'A77, et le long du parc Rosa-Bonheur, ainsi que la digue du canal de dérivation de la Nièvre longeant le parc Mendès France. **Plus d'infos à venir.**



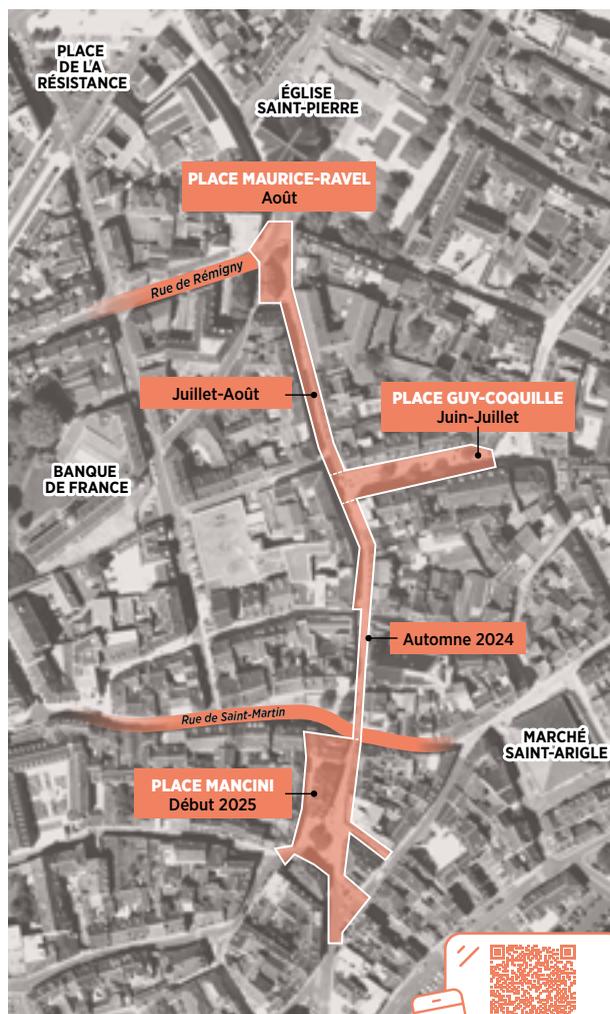
TRANSFORMATION

PLUS BELLE LA RUE FRANÇOIS-MITERRAND !

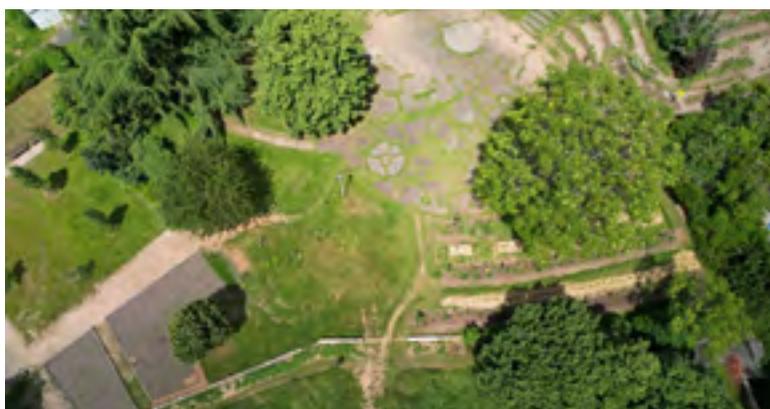
LE CŒUR DE VILLE BAT AU RYTHME DES TRAVAUX D'EMBELLEMENT DE LA RUE FRANÇOIS-MITERRAND ET ALENTOURS. ENCORE UN PEU DE PATIENCE AVANT DE DÉCOUVRIR SON NOUVEAU VISAGE !

20

Après les fouilles archéologiques obligatoires menées par l'INRAP (Institut national de recherches archéologiques préventives), les travaux de rénovation de la rue François-Mitterrand ont commencé. **La place Guy-Coquille** est la première à opérer sa mue et depuis mi-juin, vous pouvez y flâner et profiter des premières soirées d'été. Les travaux d'assainissement et de mise en place des réseaux ont précédé l'installation du dallage en pierres, choisi lors de la consultation des habitants et des passants à l'automne 2023. Le mobilier et les plantations mettront la dernière touche au décor d'ici cet automne pour créer des îlots de fraîcheur. Quant aux vestiges d'habitations gallo-romaines et d'une nécropole médiévale mis au jour, ils sont désormais entre les mains des archéologues et professionnels de l'INRAP pour expertise. L'installation de la fontaine à l'angle de la place Guy-Coquille et de la rue François-Mitterrand inaugure une 2^e étape de travaux. Suivant le même ordre (assainissement, réseaux, terrassement, dallage et plantations), le haut de la rue piétonne, **entre la place Guy-Coquille et la rue de Rémigny**, se métamorphosera jusqu'à la mi-août. La dernière étape de l'année 2024 concernera le bas de la rue François-Mitterrand, entre **la place Guy-Coquille et la rue Saint-Martin**, à l'automne. La rénovation se mettra ensuite en pause pour respecter la trêve des confiseurs, puis le chantier de **la place Mancini** sera réalisé durant le premier trimestre 2025. Pendant les travaux, continuez à soutenir le commerce local en vous rendant dans les magasins du cœur de ville qui restent accessibles.



+ d'infos sur nevers.fr > Les grands projets



© EyeComm

BANLAY

DANS LE RYTHME DES TRANSFORMATIONS

Plus verdoyant, plus nourricier, plus résilient aussi, le nouveau jardin participatif du quartier, situé juste à côté de l'espace Martin Luther King, a été inauguré samedi 25 mai par les élus de la Ville de Nevers, en présence du centre social du Banlay et des habitants. Une véritable prouesse collective menée sous l'impulsion et la main verte de Thierry Chardonneret, le jardinier du centre social. **Ce nouvel espace de 3 500 m²** est la résultante de l'appel à projet lancé par la Ville de Nevers, dans le cadre de **Banlay Fertile**, tout comme le 2^e espace pilote du quartier à venir : **le « jardin Buffon »**, qui sera investi par la Ville, en partenariat cette fois avec la Maison de l'environnement entre Loire et Allier. **Boulevard Maréchal-Leclerc**, les travaux de voirie sont désormais achevés, avec en ligne de mire son **inauguration le 8 juillet** et de nouvelles plantations à l'automne. Une nouvelle phase de travaux concernant le réaménagement des rues Blaise-Pascal et Gustave-Flaubert, ainsi que le comblement de la trémie, démarrera d'ici la fin d'année.

À suivre sur nevers.fr > Les grands projets



ENTRÉE SUD



© Citadia Design

SUR SA LANCÉE

Cocorico ! À Nevers, les travaux qui se tenaient sur le faubourg de Lyon, de la sortie du pont de Loire à l'intersection avec l'avenue du Stand, sont à présent terminés. Pour parfaire l'aménagement, des plantations seront effectuées à l'automne. Dès cet été jusqu'au printemps 2025, les efforts vont désormais se porter route de Lyon, sur les communes de Challuy et Sermoise-sur-Loire, au niveau de la portion allant de **l'intersection impasse des Vernes / impasse des Sables jusqu'à l'arrêt de bus Saint-Antoine**.

Pour suivre l'avancée des travaux, rendez-vous sur agglo-nevers.net



CENTRE-EXPO

L'ANCIEN N'EST PLUS, PLACE AU NOUVEAU

Après la phase de déconstruction, le Centre-Expo montre petit à petit son nouveau visage. Depuis janvier, les entreprises ont démonté le hall Pernot après avoir curé le bâtiment et déposé soigneusement tous les éléments réemployables ou recyclables (voir p. 30). Elles se sont ensuite attaquées au grand hall. La structure a été désamiantée, notamment la charpente en fibro. La reconstruction du nouveau hall et la rénovation du grand se dérouleront en parallèle. Dès ce mois de juillet, des grues seront installées pour renforcer et lever la charpente du grand hall.

+ d'infos sur agglo-nevers.net





LIEU DE MÉMOIRE

UN MUSÉE AUTOMOBILE ET MILITAIRE À GARCHIZY

22 DEPUIS PLUS DE 10 ANS, GARCHIZY ABRITE LES ACTIVITÉS DE L'ENTREPRISE ARQUUS, QUI EST SON CENTRE D'EXCELLENCE POUR LA PRODUCTION DE CABINES BLINDÉES ET LA DISTRIBUTION DE PIÈCES DE RECHANGE.

Mais d'autres excellentes idées sont en gestation ! En effet, le Conservatoire du patrimoine automobile et militaire (Copam), inauguré en 2021, avec une centaine de véhicules disposés dans ses hangars, sera ouvert lors des Journées européennes du Patrimoine les 21 et 22 septembre. Il nourrit un projet de musée ouvert au public à horizon 2026 (surface de 14 ha disponible, avec notamment la restauration du bâtiment de l'ancien mess militaire pour l'accueil du futur musée, ainsi qu'un centre de recherches et de conservation d'archives et un espace pour des événements). Par ailleurs, une stèle commémorant l'aide des habitants de Fourchambault et de Garchizy aux prisonniers de guerre pendant l'Occupation a été érigée en mai dernier au sein du Conservatoire. Le Copam et Arquus, en coopération avec le Souvenir français de la Nièvre, rendent ainsi hommage aux prisonniers de guerre internés au Frontstalag 154 de Fourchambault et à la belle solidarité des habitants de ce secteur. Un atelier de restauration de 700 m² sera inauguré au Copam le 21 septembre, en vue de remettre en état ses véhicules anciens. Il proposera aux organismes de formation de la Nièvre d'y participer afin de confirmer des vocations aux métiers de l'automobile. Ainsi, des conventions sont signées, avec l'Isat notamment, ou en préparation, avec le Centre scolaire Notre-Dame et l'École de la deuxième chance.

Plus d'infos sur le site
www.copam-nevers.fr



VÉHICULES D'ÉPOQUE

POUGUES LABELLISÉE

À l'occasion de la Fête de la Nationale 7, qui s'est déroulée le 14 avril et qui a attiré près de 35 000 visiteurs (voir le Retour en images p. 9), la ville de Pougues-les-Eaux a reçu le label « Ville d'accueil des véhicules d'époque ». Ce label créé par la Fédération française des véhicules d'époque a pour ambition de valoriser les collectivités engagées dans le développement touristique automobile. Il vient récompenser le dynamisme de la commune en matière d'événements : expositions, Rétro camping, Classic Days en 2021, etc. Bravo Pougues !

ON S'AMUSE

SABOT ET BOLIDES

La 13^e édition de la **Fête du Sabot de Challuy** aura lieu les 5 et 6 octobre, dans le bourg de la commune. Samedi : une vide-grenier gratuit et le 3^e tournoi de baby-foot humain qui se jouera dans un structure gonflable. Trophée du Sabot à la clé... rigolade assurée ! Un dîner-spectacle ambiance cabaret clôturera la soirée. Dimanche : place à la 3^e manche du championnat de la Nièvre de caisses à savon. Quel bolide dévalera le plus rapidement la rue du Pavillon ? Réponse à 17 h 30 ! Tout au long du week-end, les Marching Bands animeront le bourg avec leurs musiques entraînantes.



© Ville de Coulanges-les-Nevers

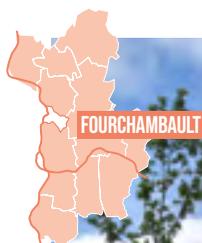
ESPACE-TEST AGRICOLE

LA BELLE PROVINCE À COULANGES

De nouveaux maraîchers ont posé leurs valises à Coulanges-lès-Nevers, 7 Chemin aux Loups, sur les plaines maraîchères historiques. La Ferme FrancBec, c'est une histoire d'amour transatlantique. Celle de James, 28 ans, maraîcher en France, et Alex-Anne, 24 ans, maraîchère au Québec. Tous deux passionnés d'agroécologie et de permaculture, ils se sont rencontrés sur l'espace-test de la

Ferme du Marault, à Magny-Cours. Leur approche se distingue par une grande variété de cultures. Une certification bio est en cours et leur engagement est sans faille : pas de produits phytosanitaires. En plus des paniers de légumes qu'ils proposent, ils envisagent de cultiver des fleurs et d'ouvrir une boutique en libre-service, à l'image de celles que l'on trouve au Québec. Ils seront également présents

sur les marchés de Coulanges, Fourchambault et Varennes-Vauzelles. Ce projet s'inscrit dans l'initiative « Un cœur vert pour Coulanges », qui comprend la création d'une place centrale et l'établissement de cellules commerciales, mais aussi la mise en place d'une éco-base de loisirs sur le site des Saules.



PLACE DE L'ÉGLISE SAINT-LOUIS

QUELLE SPECTACULAIRE MÉTAMORPHOSE...

Après 7 mois de travaux, la première phase du chantier de modernisation du quartier de la Brasserie apporte un cachet avant-gardiste et naturel à la place de l'église Saint-Louis.

Arboré, verdoyant, pratique et esthétique, cet aménagement urbain offre à la fois des espaces verts et fleuris ainsi qu'un stationnement végétalisé.

La dimension environnementale de ce projet a pris tout son sens avec l'implantation souterraine de deux bassins d'orage, protégeant le quartier de grosses inondations en cas d'évènement climatique exceptionnel et d'une cuve de

40 000 litres, récupérant les eaux de pluie.

Tous les revêtements des parkings et des circuits pédestres de déplacement ont été conçus avec des matériaux innovants permettant l'infiltration des eaux de pluie.

Des espaces pour flâner et se détendre ont été également aménagés autour de l'église afin de répondre à la demande exprimée par les usagers et les habitants. La seconde phase des travaux s'inscrit dans la continuité et transformera, pour longtemps, le quartier de la Brasserie.

© Ville de Fourchambault

BILAN 10 ANS D'ACTION, POUR VOUS !



”

10 ANS DE MANDAT, CE SONT SURTOUT 10 ANS DE CHOIX POLITIQUES, DE DÉCISIONS D'AMÉNAGEMENTS ET DE TRANSFORMATIONS, POUR MODERNISER ET EMBELLIR NEVERS, POUR QUE NOTRE VILLE RATTRAPE SON RETARD. DES CHOIX GUIDÉS PAR LE REFUS DU DÉCLIN ET DU TERNISSEMENT, PAR NOTRE ENVIE DE NEVERSOIS DE VOIR NEVERS REVENIR À LA VIE.

DENIS THURIOT ET LA MAJORITÉ MUNICIPALE

24

ÉLECTIONS
MUNICIPALES

2014



2015

2016

CRÉATION DU
ROND POINT
DE LA PLACE
CARNOT



AMÉNAGEMENT DU
PARC ROSA-BONHEUR
ET DU SENTIER
DU VER-VERT



AMÉNAGEMENT
DE LA PLACE SAINT-LAURENT



AMÉNAGEMENT
DE LA RUE DU 14 JUILLET



RESTAURATION DU THÉÂTRE MUNICIPAL



RÉAMÉNAGEMENT DE LA ROUTE DES SAULAIES

GRATUITÉ DU STATIONNEMENT

2017

2018



CRÉATION DE L'ASCENSEUR DU PALAIS DUCAL



RÉNOVATION DE LA RUE SAINT-ÉTIENNE



CRÉATION DU CENTRE DE SANTÉ DE LA GRANDE PÂTURE



CRÉATION DU ROND-POINT DU CHIQUITO



REQUALIFICATION DE LA RUE SAINT-MARTIN





**RESTAURATION
DE LA PORTE DE PARIS**



**RÉNOVATION DE L'AVENUE
PIERRE-BÉRÉGOVOY**



**CONSTRUCTION
DE LA PISCINE AQUABALT**



**CRÉATION DE L'ESPLANADE PASCAL-FRANÇOIS
ET DE L'AIRE DE JEU DE LA JONCTION**

26

2019



**4^e FLEUR DU LABEL VILLES
ET VILLAGES FLEURIS**



**CRÉATION DU PÔLE D'ÉCHANGES
MULTIMODAL DU BANLAY**



**AMÉNAGEMENT PIÉTON DU
BOULEVARD DU PRÉ-PLANTIN**

2020



**ÉLECTIONS
MUNICIPALES**



**RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE
DE LA MAISON**

ET CONSTRUCTION DU PARVIS



**CRÉATION
DE LA SALLE
DES FÊTES
DES MONTOTS**



**RESTAURATION
DU BEFFROI**



RÉNOVATION DU CAFÉ CHARBON



CRÉATION
DU CENTRE
D'INTERPRÉTATION
DE L'ARCHITECTURE
ET DU PATRIMOINE

CRÉATION DE LA
PISTE CYCLABLE
RUE DES GRANDS
JARDINS



RÉAMÉNAGEMENT
DE LA PLACE
DU GRAND-
COURLIS



CRÉATION
DU ROND-POINT
DE LA PLACE
DE VERDUN



RÉNOVATION
DES ÉCOLES
PIERRE-BROSSOLETTE
ET ALIX-MARQUET



2021

2022



RÉNOVATION
DE L'HÔTEL DE VILLE



SÉCURITÉ ROUTIÈRE :
PREMIER
PASSAGE PIÉTON
LUMINEUX AVENUE
PIERRE -BÉRÉGOVOY



CRÉATION DE L'ESPACE MAGDA-GERBER

MAISON DE LA PETITE ENFANCE ET DES PARENTALITÉS



RÉAMÉNAGEMENT DE LA PLACE MOSSÉ



DÉMÉNAGEMENT DE L'AIRE D'ACCUEIL DE L'AV. DU STAND VERS UN NOUVEL ESPACE AU PRÉ-POITIER



CRÉATION D'UN JARDIN PÉDAGOGIQUE À L'ÉCOLE DE LA CHAUMIÈRE



CRÉATION DE STATIONNEMENTS BD P.-DE COUBERTIN



RÉNOVATION DE LA MAISON DES SPORTS



CRÉATION DE L'AIRE DE CAMPING-CARS AU PLATEAU DE LA BONNE DAME

28

2023

2024



MÉTAMORPHOSE DU SITE COBALT

ANCIENNE CASERNE PITTIE



AMÉNAGEMENT PROVISOIRE DE STATIONNEMENTS AU PARC ROGER-SALENGRO



RENAISSANCE DU SKATEPARK



VISITE VIRTUELLE

N'oubliez pas le guide !

FAIRE DÉCOUVRIR L'INDUSTRIE ET SES MÉTIERS EST LA MISSION D'UN ROBOT QUI FAIT VISITER LES ENTREPRISES AUX COLLÉGIENS ET LYCÉENS NIVERNAIS.

C'est à une visite scolaire un peu particulière à laquelle ont été conviés les élèves de 4e du collège Adam-Billaud au printemps dernier. Ils ont en effet rencontré des agents du Technicentre industriel Nevers Languedoc (TNIL) SNCF sans bouger de leur classe, grâce à un robot de téléprésence. Ce projet est le fruit d'un partenariat entre la direction des services de l'Éducation nationale, la délégation régionale au Numérique pour l'éducation, le Conseil départemental, Nevers Agglomération via Territoire d'industries et le Technicentre. Son idée est née d'un constat : les industries peinent à recruter du personnel qualifié et les sections scolaires dans ce domaine ont des

places disponibles. D'où la volonté de communiquer auprès des jeunes au moment de leur orientation. Avec cette expérimentation originale, déplacer virtuellement une classe devient alors un jeu d'enfant pour une logistique et un coût minimes. De l'avis général, la visite à distance permet une meilleure concentration des élèves, une adaptation facile à leur emploi du temps et même une approche plus précise et sécurisée des machines-outils ou des armoires électriques, puisqu'ils restent physiquement éloignés d'elles. Actuellement, seul le Technicentre participe à ce genre de visite. D'autres entreprises devraient rejoindre prochainement le dispositif.



DE LA MALADIE À L'INDUSTRIE

Les robots de téléprésence est destiné en priorité aux élèves malades pour une longue durée. Installé dans l'établissement scolaire et piloté par le jeune depuis sa chambre d'hôpital ou son domicile, il lui permet de suivre les cours presque dans les mêmes conditions que ses camarades. La direction des services de l'Éducation nationale (DSDEN) dispose d'un parc de 18 robots financés par le Conseil départemental de la Nièvre (2 robots), la Région Bourgogne-Franche-Comté (2 robots) et l'État (14 robots). Avec les visites d'entreprises, les robots de téléprésence trouvent donc une nouvelle utilité scolaire.



CENTRE-EXPO

RIEN NE SE PERD TOUT SE TRANSFORME

30

SUR LE CHANTIER DU CENTRE-EXPO, RECYCLAGE ET RÉEMPLOI ONT GUIDÉ SA DÉCONSTRUCTION. ON VOUS EMMÈNE VISITER LES COULISSES DE CE GRAND PROJET DE L'AGGLOMÉRATION DE NEVERS.

Choisir de transformer le Centre-Expo au lieu de reconstruire une nouvelle structure est une question économique mais aussi écologique, surtout quand tout est fait pour limiter les déchets. Cette démarche innovante qui mise sur le réemploi, la revente et le recyclage est inhabituelle sur des chantiers de cette ampleur.

Dès l'avant-projet, les services de la Ville de Nevers et de Nevers Agglomération ont travaillé avec un diagnostiqueur pour évaluer tous les objets réemployables (mobilier), les matériaux réutilisables (ferraille) et le revendable en seconde main. Bien que non obligatoire au moment de son lancement, les élus ont souhaité effectuer ce diagnostic et inclure ses résultats dans le cahier des charges. Et l'entreprise CDR, titulaire du marché, a joué le jeu. L'étude s'appuie bien sûr sur la législation qui impose depuis quelques années de déconstruire « propre », comme

la loi du 10 février 2020 relative à « la lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire ».

L'objectif de Nevers Agglomération était d'être le plus vertueux possible, d'abord en privilégiant le réemploi en interne, grâce à une dépose soignée de l'entreprise EBE 58 (Entreprise à But d'Emploi). Les tables ont été redistribuées suivant les modèles au service Événementiel et dans les locaux associatifs, un ballon d'eau chaude remplacera un chauffe-eau en fin de vie dans une crèche, des luminaires trouveront une seconde jeunesse dans des écoles, une ventilation assainira d'autres locaux, un portail sécurisera bientôt l'agrandissement de la crèche Gribouille... Les chaises, les extincteurs et des tables en inox trouveront leurs places dans le nouveau Centre-Expo. Tout le reste du mobilier et du matériel électrique a été revendu via la plateforme Agorastore, en début d'année.

Ensuite, les services et les entreprises ont réfléchi au réemploi des gravats issus de la démolition du hall Pernot. Les soubassements et la dalle en béton ont été concassés et transformés en sous-couche de voirie sur ce qui sera l'esplanade et les voies d'accès du futur Centre-Expo. Une partie des gravats a également été réutilisée sur le chantier de l'ancienne piscine des Bords de Loire. L'entreprise Agrégats du centre ayant proposé de déplacer son concasseur sur place, les déplacements ont été limités au minimum et les gravats ne sont pas allés en décharge. Cette énorme machine a de plus l'avantage de séparer le béton de la ferraille. Cette dernière sera d'ailleurs recyclée et refondue dans la filière sidérurgique pour une seconde vie. Faire du neuf avec du vieux prend ici tout son sens !

70%

des matériaux
de la démolition
sont recyclés et
réemployés

700 000€

Le coût
de la démolition
et du curage
du Centre-Expo



”



DANIEL DEVOISE

VILLE DE NEVERS

**ADJOINT DÉLÉGUÉ AUX
TRAVAUX ET AUX GRANDS
PROJETS D'AMÉNAGEMENT**

Imposer le réemploi et le recyclage dans le chantier important du Centre-Expo est une démarche novatrice, en cohérence avec les investissements et les efforts de la Ville de Nevers et de Nevers Agglomération pour la transition écologique. Cela montre qu'il est possible de concilier notre engagement pour l'environnement et le nécessaire développement de notre territoire.

En réutilisant du mobilier et des matériaux dans les bâtiments publics de la Ville, nous préservons les ressources, luttons contre le gaspillage, puisqu'ils sont encore fonctionnels, et prenons soin des finances publiques en évitant de jeter du matériel encore utilisable d'un côté, pour acheter du neuf de l'autre.

La lutte contre le gaspillage passe aussi par un engagement pour l'avenir. La récupération des eaux de pluie, prévue dans le projet, permettra d'arroser les espaces paysagers du Centre-Expo et des Courlis. L'eau de l'hiver devient ainsi l'eau de l'été.

C'est une démarche gagnante d'un bout à l'autre.

DEUX VISITES DU CHANTIER ORGANISÉES

Des travaux d'une telle ampleur engendrent beaucoup de questions. Pour y répondre, la Ville de Nevers, Nevers Agglomération et l'entreprise en charge du chantier proposeront des visites gratuites ouvertes au public les 19 juillet et 18 octobre. Par groupe de 25 personnes maximum, vous pourrez découvrir les coulisses, depuis la conception jusqu'à la réalisation sur le terrain,

mais aussi l'avancement du chantier, les technicités et les matériaux employés. Vous saurez tout ! D'une durée d'1h30, les visites ne seront ouvertes qu'aux adolescents accompagnés d'un parent ou responsable, et aux adultes pour des raisons de sécurité. Afin de fournir les équipements de protection individuelle obligatoires, nous vous demandons de vous inscrire auprès de la Ville de Nevers :

› Par mail à participation.citoyenne@ville-nevers.fr.

› Par téléphone
au 03 86 68 43 10
du lundi au vendredi
de 9 h à 12 h
et de 14 h à 17 h

Les chaussures et le gilet de sécurité sont obligatoires pour les visites : Lors de votre inscription, vous devez préciser votre pointure et votre taille de vêtement

CADRE DE VIE

LA PROPRETÉ URBAINE: TOUS CONCERNÉS

NEVERS ET L'AGGLOMÉRATION AGISSENT POUR MAINTENIR UN NIVEAU DE PROPRETÉ DÉCENT, MALGRÉ DE NOMBREUSES INCIVILITÉS CONSTATÉES. À CHACUN DE PARTICIPER À CE DÉFI COLLECTIF.

DES SOLUTIONS DE BON SENS POUR ÊTRE EN RÈGLE



"LE TROTTOIR N'EST NI UN DÉPOTOIR, NI UNE POUBELLE À CIEL OUVERT ET ENCORE MOINS UN CANISITE IMPROVISÉ."

68€, c'est l'amende minimale encourue pour un dépôt sauvage de déchets (encombrants et poubelles), un jet de détritrus (mégots, papiers, etc.) ou un abandon de déjection canine.

LES SOLUTIONS* ?

- Je dépose mes encombrants dans l'une des 2 déchèteries de Nevers Agglomération ou je sollicite le ramassage à domicile (20 € / m³) au 03 86 61 81 60 ou au 0800 100 311 (numéro gratuit)

- Je jette mon mégot et mes petits déchets dans l'une des 527 corbeilles de la ville dont certaines sont équipées d'un écrase-mégot
- J'utilise un canisac : 225 000 distribués chaque année en mairie, disponibles dans l'une des 36 bornes canines ou dans l'un des 11 canisites de la ville.

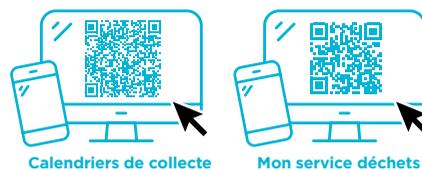


"LES POUBELLES, ON LES SORT LE BON JOUR."

35€, c'est l'amende minimale encourue pour le non-respect des consignes de collecte sur la voie publique. Elle peut monter à 750€ si vous laissez un conteneur ou un bac à ordures ménagères en permanence dans la rue.

LA SOLUTION ?

- Je consulte le calendrier annuel fourni par Nevers Agglomération et je sors mes poubelles dans les bacs prévus à cet effet ou mes conteneurs aux heures prévues dans mon quartier.



"LES TAGS SAUVAGES, ÇA FOUT LA RAGE."

3 750€, c'est l'amende encourue. Sur des bâtiments ou un bien public ou privé, ils sont considérés comme des actes de vandalisme susceptibles de poursuites judiciaires.

32

* Les chiffres donnés sont fournis par la Ville de Nevers pour l'année 2023.



ANNE WOZNIAK

VILLE DE NEVERS

ADJOINTE DÉLÉGUÉE À L'ENVIRONNEMENT NATUREL ET À L'URBANISME

CONSEILLÈRE COMMUNAUTAIRE

LES INCIVILITÉS LIÉES À LA PROPRETÉ URBAINE SONT UN PROBLÈME RÉCURRENT. QUE FAIT LA VILLE DE NEVERS ?

Depuis de nombreuses années, nous faisons de la sensibilisation auprès des personnes qui ne respectent pas les règles, grâce aux interventions du service Collecte et Valorisation des

85 tonnes
de débris ramassés
en dehors des corbeilles
(Ville de Nevers)

150 interventions
recensées pour des dépôts sauvages
de + d'1 m³ en 2023
(Nevers Agglomération)

LA SOLUTION ?

- Je respecte l'espace public en ne taguant pas en dehors des espaces mis à ma disposition.



NETTOYER SON TROTTOIR, AU DROIT DE SA PROPRIÉTÉ, C'EST UN DEVOIR !

38€, c'est l'amende encourue. Ne pas le faire peut provoquer une gêne ou un danger pour autrui.

LA SOLUTION ?

- Je le fais régulièrement et je consulte l'article 20 du règlement sanitaire municipal de la Ville de Nevers :



67

tonnes
de dépôts sauvages ramassés
par Allô Mairie, hors collecte des
ordures ménagères
(Ville de Nevers)

soit 2306 interventions

DES AGENTS DE PROPRETÉ MUNICIPaux ASSERMENTÉS

Très localisées, les incivilités liées à la propreté urbaine restent un fléau quotidien pour les agents du service Propreté urbaine. Encline à mener une politique volontariste en matière de sensibilisation des habitants et de soutien aux actions de la police intercommunale pour faire baisser le nombre de ces dernières, la municipalité a pris la résolution d'encourager l'assermentation de 4 agents pour dresser des constats de manière autonome.



ATTENTION !
JUSQU'AU 30.09
les horaires de collecte
des déchets habituels
de l'après-midi
(13 h 30 - 20 h 30)
passent
DE 17H À MINUIT

déchets de l'Agglomération. Parallèlement, nous avons renforcé les effectifs du service Propreté urbaine de la Ville qui travaillent du mardi au samedi jusqu'à 20h (19h le samedi). L'équipe Allô Mairie Propreté intervient quant à elle du lundi au vendredi de manière très réactive après appel (moins

d'1h). Le problème reste les jours fériés et les week-ends, où certaines personnes « se lâchent » littéralement et donnent une image déplorable de notre ville.

QUE PEUT-ELLE FAIRE DE PLUS AUJOURD'HUI ET COMMENT INCITER LES HABITANTS RÉCALCITRANTS À RESPECTER LES RÈGLES DE SAVOIR-VIVRE ENSEMBLE ?

Cette année, nous avons fait le choix de soutenir l'assermentation de 4 agents de Propreté. Nous avons réalisé un diagnostic très précis des « points noirs » de la ville en matière de propreté urbaine. Nous comptons aller plus loin dans les sanctions pour ne rien laisser passer.

LES COLLECTIVITÉS MOBILISÉES FACE AUX INCIVILITÉS

Si la vocation première **D'ALLÔ MAIRIE** était de régler les désordres ponctuels sur l'espace public de Nevers (mobilier urbain détérioré, défaut d'enrobé, etc.), ses missions se sont considérablement élargies depuis. Officiant 5 jours sur 7, l'équipe est également en charge de nettoyer les panneaux d'affichage libre et les pieds de colonnes à verre, de recharger les bornes canines, de ramasser les dépôts sauvages de moins d'1 m³ et de participer à des opérations de verbalisation en collaboration avec la Police intercommunale.

Au total, en 2023, ce sont + de 379 fouilles de sacs qui ont été réalisées. Du côté de Nevers Agglomération, si les règles ne sont pas respectées, les agents peuvent opérer un refus de ramassage en apposant un bandeau marqué « déchets non conformes », passant le relais aux ambassadeurs du tri pour mener des opérations de sensibilisation auprès des contrevenants.

En 2023, à Nevers, 368 visites ont été réalisées dont 82% concernaient des erreurs de tri.



VILLE
DE NEVERS



ACCUEILS DE LOISIRS VOILÀ L'ÉTÉ !

34

L'ORGANISATION ET LA MISE EN ŒUVRE D'UNE OFFRE DE LOISIRS DE PROXIMITÉ, DESTINÉE AUX ENFANTS DE 3 À 14 ANS (3-6 ANS ET 6-14 ANS), NOTAMMENT EN PÉRIODE DE VACANCES SCOLAIRES, EST CONFIÉE PAR LA VILLE DE NEVERS À 4 ASSOCIATIONS D'ÉDUCATION POPULAIRE.

C'était en 2019 : la Ville de Nevers décidait de remettre à plat le fonctionnement des accueils de loisirs en harmonisant les tarifs, les amplitudes horaires et les services de restauration de chacune des associations d'éducation populaire. Cette dernière, dans le cadre de sa politique en faveur de l'éducation, de l'enfance et de la jeunesse, détaillée dans son projet éducatif de territoire, propose des activités correspondant aux objectifs de ses politiques publiques, au bénéfice de toutes les familles de la commune. En visant l'épanouissement et l'intégration dans la société des

enfants, par des actions favorisant l'apprentissage de la vie sociale et la responsabilisation des plus grands, la Ville de Nevers s'est engagée, aux côtés de la Caisse d'allocations familiales de la Nièvre, à poursuivre la mise en œuvre d'une offre diversifiée en direction de tous les enfants, avec une politique tarifaire proportionnée aux capacités de toutes les familles. Au-delà de ces conditions, la volonté de la Ville de Nevers est d'impliquer les enfants et leurs parents dans la mise en œuvre et l'évaluation de ces actions.



BRUNO NISGAND

**CENTRE SOCIOCULTUREL
DE LA BARATTE**

**COORDINATEUR DU SECTEUR
ENFANCE**

Chaque été, nous accueillons plus d'une centaine d'enfants par jour, entre 3 et 13 ans. Ils sont encadrés par une équipe de 16 animateurs et une équipe de direction. Comme les autres accueils, nous proposons des activités manuelles, sportives et culturelles, ainsi que des séjours, qui répondent à un projet pédagogique élaboré chaque année, tourné vers les valeurs républicaines et le vivre ensemble. Les 11-13 ans ont par exemple créé le podcast « Pirate Baratte » consacrés à des thématiques comme la protection de l'enfance, la solidarité ou la laïcité.



CENTRE SOCIAL DU BANLAY

9 rue Georges-Guynemer



CENTRE SOCIO-CULTUREL DE LA BARATTE

(Courlis - Baratte - Bords
de Loire) : 4 rue des Quatre
Échevins



CLUB LÉO-LAGRANGE

(centre-ville) :
15 rue Albert-Morlon



PEP-CBFC

DÉLÉGATION DE LA NIÈVRE

(Montôts - Grande-Pature)
64 route de Marzy

4 ASSOCIATIONS DONT LE PROJET ÉDUCATIF ET PÉDAGOGIQUE COMMUN REPOSE SUR 6 PILIERS :

- › **Un projet éducatif de qualité**, adapté aux besoins et attentes des familles et des enfants de 3 à 14 ans, qui favorise également l'accueil des enfants porteurs de handicap ;
- › **Un fonctionnement adapté**, aux usagers et au projet ;
- › **Une équipe motivée** et apte à mettre en œuvre le projet ;
- › Un projet éducatif et pédagogique qui prend en compte **les rythmes et les besoins des enfants en fonction de leur âge**, de la période de l'année (scolaire ou vacances) ;
- › Un projet éducatif et pédagogique qui vise **l'épanouissement de chacun, l'ouverture au monde et à la formation du citoyen** en investissant des champs tels que l'égalité filles/garçons, les droits de l'enfant, la culture, le sport, les pratiques artistiques, la découverte du patrimoine, la découverte des technologies liées au numérique, de la nature et de l'environnement ;
- › Un projet éducatif et pédagogique qui favorise **l'apprentissage de l'autonomie et de la socialisation**, tant en recherchant la participation des enfants à la conception des activités que dans les séjours organisés.

AFIN DE GARANTIR UN ACCÈS ÉQUITABLE AUX ACCUEILS DE LOISIRS, LES TARIFS, HARMONISÉS, SONT CALCULÉS EN FONCTION DU QUOTIENT FAMILIAL :

- › Pour la demi-journée : de 0,50 à 6 € ;
- › Pour la journée : de 1 à 12 € ;
- › Pour le repas : de 3 à 4,80 €.

Infos auprès du service Éducation
de la Ville de Nevers : 03 86 68 45 05



IRIS GALLOIS

VILLE DE NEVERS

ADJOINTE DÉLÉGUÉE À L'ENFANCE ET À L'ÉDUCATION

COMMENT GARANTIR UN ACCÈS ÉGALITAIRE À L'OFFRE D'ACCUEILS DE LOISIRS ?

En prenant en considération toutes les configurations familiales via des tarifs harmonisés, nous garantissons à chaque famille qui en fait la demande la possibilité de bénéficier des programmes proposés par les accueils de loisirs.

UN MOT SUR CES PROPOSITIONS ?

Les 4 associations d'éducation populaire en charge d'accueillir vos enfants veillent à garantir l'application d'un projet éducatif et pédagogique, adapté aux besoins et attentes des familles et enfants. Après d'une équipe qualifiée et motivée en qui nous avons toute confiance, ils s'en donnent à cœur joie dans ce temps collectif propice aux découvertes : nature, culture, sports, arts, sciences, nouvelles technologies... et surtout la découverte de l'autre. Nos accueils de loisirs sont un vivier de souvenirs d'enfance !

QUELLES VALEURS LA MUNICIPALITÉ SOUHAITE-T-ELLE METTRE EN AVANT DANS SA PROPOSITION D'ACCUEILS DE LOISIRS POUR LA JEUNESSE ?

Des valeurs de solidarité, d'altruisme, de partage et... de plaisir ! C'est la véritable priorité de la Ville de Nevers que de permettre à ses plus jeunes concitoyens de découvrir le monde par ces prismes. Ainsi, nous avons à cœur de proposer des accueils de loisirs qui sont une promesse d'un temps de qualité pour grandir, découvrir, apprendre, rencontrer.



JEAN-PIERRE BIARD

BRUNO BOUTET

GILLES MARTIN

JACQUES FRANCILLON

BRUNO PRÉVOTAT

ÇA VALSE DANS L'ORCHESTRE !

L'ORCHESTRE D'HARMONIE DE LA VILLE DE NEVERS, OÙ SE MÊLENT PRATIQUE COLLECTIVE INTERGÉNÉRATIONNELLE ET AMBIANCE CONVIVIALE, EST EN PLEINES CHAISES MUSICALES. DES MEMBRES HISTORIQUES S'EN VONT (PAS BIEN LOIN), D'AUTRES LES REJOIGNENT.



PREMIER MOUVEMENT

Après 17 ans passés à la direction artistique de l'Orchestre d'harmonie de la Ville de Nevers (OHVN), **Bruno Boutet** (clarinetiste) passe le flambeau à **Gilles Martin** (professeur de saxophone au Conservatoire depuis 1996, mais aussi pianiste, compositeur et membre du jazz band, voir portrait NCMB n°232). « 17 années bien remplies, au service d'un orchestre magnifique réunissant des 3^e cycle, des amateurs confirmés et des professeurs du conservatoire », développe Bruno Boutet. Dès la rentrée de septembre, c'est donc Gilles qui dirigera l'orchestre, sur scène, mais aussi en coulisses, avec l'élaboration de toutes les programmations à venir. Le nouveau directeur, originaire de Nevers, connaît l'« Harmonie » depuis quarante ans. « L'équipe de professeurs est excellente, les musiciens amateurs très soudés, tous très animés des meilleures intentions », commente-t-il. « Je vais m'inscrire dans la continuité de ce qui a été fait avant moi à l'OHVN, en y apportant une touche personnelle. » Gilles Martin souhaite notamment mettre en avant des pupitres de jeunes talents, amateurs et professionnels. Il ajoute : « **Je souhaite faire le trait d'union entre l'Orchestre en tant qu'association et le Conservatoire, en développant des répertoires différents mais complémentaires, un peu jazzy, festif, tout public, autour de la danse et des musiques du monde.** » Bruno Boutet, lui, se dit « ravi de passer la main à Gilles. Nous lui souhaitons tous beaucoup de bonheur : l'Orchestre d'harmonie, c'est beaucoup de travail mais beaucoup de plaisir. »

DEUXIÈME VARIATION

Bruno Prévotat quitte son poste de directeur adjoint qu'il a tenu pendant

35 ans. Depuis 1989, le professeur de clarinette officiait en effet sur un rôle moins visible mais néanmoins crucial : la gestion du matériel, le soutien du trésorier et du secrétaire.

TROISIÈME PARTITION

Jacques Francillon, ancien élu à la Culture et conseiller communautaire, également membre du conseil d'administration de l'OHVN, y a tenu pendant deux ans le rôle de président. Il est désormais remplacé par **Jean-Pierre Biard** (saxophoniste). Jean-Pierre Biard fait partie de l'Orchestre d'harmonie de la Ville de Nevers depuis 1968. « À l'époque, on rendait les instruments avant l'entrée à la fac, car ils ne nous appartenaient pas », raconte-t-il. « **J'ai donc arrêté de jouer pendant quarante ans !** » Il a retrouvé la pratique de son instrument il y a cinq ans au sein de l'OHVN.

ÉPILOGUE ?

Si les rôles bougent au conseil d'administration, chacun souhaite continuer de jouer de son instrument au sein de l'OHVN, qui a d'ailleurs fêté ses 100 ans en 2022. Sa formation est si unique, avec son mélange d'élèves, d'amateurs et de professeurs, de tous âges et tous niveaux (environ 70 musiciens et musiciennes, dont l'âge moyen se situe autour de 38 ans), et la pratique collective si enthousiasmante, que le contraire en serait étonnant. Une connivence entre chaque membre de l'Orchestre à l'image de celle que l'on sent émaner de ce conseil d'administration en mouvement, mais qui restera soudé à n'en point douter. Et Gilles Martin de conclure : « **Ce côté familial de l'Orchestre d'harmonie que j'avais découvert quand j'étais enfant, je le retrouve encore !** »



NEVERS À VENIR

CENTRE-VILLE, CŒUR BATTANT !

À l'occasion des 10 ans de mandat du Maire, Denis Thuriot, et de l'équipe municipale majoritaire, l'exposition photo « Nevers avant/après, 10 ans d'actions pour vous » a mis à l'honneur les projets qui ont métamorphosé Nevers.

Ces 10 ans d'actions ont effectivement réveillé notre ville. Et le centre-ville tient une place majeure dans cette évolution. Nous avons voulu le redessiner parce qu'il y a, à juste titre, une attente forte des Neversois. Le centre-ville, c'est notre espace commun - et il concerne tous les habitants de l'agglomération -, où nous prenons plaisir à faire les boutiques, à partager des moments entre amis ou en famille, à flâner. C'est le visage de Nevers. Le centre-ville méritait une action forte de notre part. Après la place Carnot et la place Mossé, les travaux sont en cours rue François-Mitterrand. La place Guy Coquille poursuit sa transformation avec l'installation de nouveaux pavés et, bientôt, d'un nouveau mobilier et d'une nouvelle fontaine. Au début de l'année prochaine, la place Mancini sera réaménagée.

Le patrimoine historique a retenu aussi toute notre attention ; sa rénovation, négligée avant 2014, était nécessaire. Beaucoup a été fait pour redonner leur lustre à nos monuments, comme en témoigne par exemple la renaissance de la Porte de Paris. Quant au patrimoine naturel, il se développe, illustrant notre ambition de redonner sa place à la Nature en ville et à la Loire : plus d'arbres, plus de végétalisation et moins de surfaces minérales. Nous avons mis aussi l'accent sur la mobilité douce en repensant les déplacements, en développant les cheminements cyclables.

Nous poursuivons ainsi nos objectifs : renforcer l'attractivité des rues commerçantes, développer l'accessibilité, la mobilité et les connexions, réaliser un aménagement urbain innovant et participatif. Et nous déployons toute notre énergie pour donner de Nevers l'image d'un cœur de ville vivant et battant.

LES ÉLUS DU GROUPE MAJORITAIRE NEVERS À VENIR

NEVERS ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE

COMBATTONS AU QUOTIDIEN LES IDÉES REÇUES !

Après des élections européennes et législatives qui ont montré une réelle détérioration de la vie politique, aspirons à une période de calme et de réflexion sur le devenir de notre pays, de notre région, de notre agglomération...

Rappelons que le vivre ensemble, ce n'est pas que dans les urnes que cela se joue. C'est au quotidien : dans nos associations, nos sorties, etc. Pour lutter contre les inégalités et favoriser la diversité, nous n'avons qu'un mot d'ordre : s'engager ! Faire partie d'une association, sportive, culturelle ou autre (dès la rentrée, mais aussi toute l'année), aller voir des spectacles (il y en a tout l'été dans nos communes et souvent gratuits), organiser des rencontres, échanger avec les autres... Participons à l'effort collectif d'un monde meilleur, sans discriminations ! Ainsi, vos cinq élus de Nevers Écologique et Solidaire agrémentent souvent leurs interventions, que ce soit à la mairie de Nevers ou à l'Agglo, de réflexions sur le « bâtementaire ». L'équipe majoritaire a en effet refait bon nombre de bâtiments, notamment dans Nevers : porte de Paris, place Mossé, parking de la Verrerie, etc. Nos questionnements vont au-delà de ce qui est visible : c'est vrai que la ville est visuellement plus agréable, mais les frais engagés sont conséquents et les espaces pas toujours réfléchis pour le collectif. Hormis l'aspect minéral de ces lieux, nous déplorons le fait que les habitants au quotidien n'en profitent pas pour se rencontrer : qui s'est retrouvé place Mossé « pour admirer la Loire » par exemple ? Quels choix à l'avenir pour des budgets de plus en plus serrés ? On nous indique requalifier la piscine des bords de Loire, refaire le château de la Gloriette, construire une passerelle « inter-quartiers », etc. Ces travaux vont-ils davantage prendre en compte les souhaits des habitants ? Nous souhaiterions que les lieux de vie, où le vivre ensemble prend tout son sens, comme le skatepark par exemple (même si les plus petits y ont été oubliés), soient la priorité des élus. Pour terminer par un lieu emblématique, le stade de la Baratte mériterait d'être refait de



NEVERS AGGLOMÉRATION



DONNER SA CHANCE À CHAQUE JEUNE

toute urgence : c'est un endroit où de nombreux athlètes, bénévoles et amateurs se retrouvent quotidiennement, luttant contre les idées reçues et promouvant la mixité sociale.

C'est grâce à des espaces sportifs, des parcs, des lieux de vie, des aires de jeux pour enfants, que la population se mélangera et que l'on comprendra que rester chez soi ou entre soi ne permet pas de faire société.

— **SYLVIE DUPART-MUZERELLE,
JIMMY DEROUAULT, FRANÇOIS DIOT,
ROSE-MARIE GERBE, SANDRA PARDAL**

En 2014, sous l'impulsion du Président Denis Thuriot, Nevers Agglomération s'est résolument engagée en faveur de l'Enseignement supérieur. Nous avons la responsabilité collective d'ouvrir le champ des possibles et de veiller à l'égalité des chances pour faire réussir nos jeunes. En dix ans, Nevers a conforté son statut de ville étudiante. Avec plus de 3000 étudiants (1000 de plus qu'en 2015) et 56 filières différentes de formations, promues par la marque Nevers Sup (contre 37 en 2018), Nevers est le 4^e pôle universitaire de Bourgogne Franche-Comté. Depuis 10 ans, nous défendons un enseignement supérieur de proximité pour tous les jeunes, les jeunes Nivernais, mais aussi ceux d'autres départements voire d'autres pays, qui peuvent venir se former ici, dans une ville à taille humaine et à des coûts inférieurs à ceux des grandes villes. Nous travaillons donc quotidiennement pour financer les équipements, la restauration, pour améliorer la vie étudiante et pour augmenter le nombre de formations.

Et nous avons voulu aller plus loin en proposant de suivre à distance des cursus qui ne pouvaient pas être ouverts à Nevers. C'est un choix pragmatique. Le Campus connecté, qui propose près de 7 000 formations et qui accueille une cinquantaine d'étudiants, est une vraie révolution ! Il est d'abord une réponse pertinente à la problématique de l'éloignement et aux problèmes de budget auxquels sont confrontées les familles. Tout comme le Parcours d'Accès Spécifique Santé de Nevers (1^{ère} année de Médecine avec des cours suivis à distance) est aussi une opportunité pour les jeunes nivernais.

Mais pour rester une ville étudiante, il faut aussi pouvoir proposer les services et l'accompagnement à même de plaire aux jeunes. C'est pourquoi Nevers Agglomération a mis l'accent ces dernières années sur l'environnement étudiant avec, par exemple, de grands rendez-vous festifs et sportifs.

C'est en tout cas une fierté pour notre territoire, et une satisfaction pour nous élus, de pouvoir dire aux jeunes : « si vous souhaitez faire des études près de chez vous, sachez que c'est possible à Nevers et qu'il y a un chemin, ici, pour vous. »

— **FRANÇOISE HERVET, CONSEILLÈRE
COMMUNAUTAIRE DÉLÉGUÉE À
L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR**

CIRCUIT NEVERS MAGNY-COURS

23 - 25 AOUT 2024

FANATEC
GT
WORLD CHALLENGE
EUROPE
POWERED BY **aws**

FFSA! **GT4**
FRANCE



F4
FRENCH
ACADEMY

CLIO CUP
SERIES

FFSA! **TC**
FRANCE



WWW.CIRCUITMAGNYCOURS.COM

INFORMATIONS & TICKETS

Magny-Cours
Circuit de France

#FANATECGT #GTWORLDCHEU
@FFSAGT_GT4FRANCE @FFSA_GT

Pirelli

FANATEC

aws

TE
Technologies

ROWE
RACING

Castrol

Red Bull

Colson

AV
AUTOMOTIVE

SRO

elf

sport

7.2.36

VGRF

GT2

OFFICIEL SPONSOR

AUTOMOTO

PRODUCEUR OFFICIEL

STOP100

FFSA!

SRO
SERVICES RACING



LE
**PETIT
THÉÂTRE**

*fête
ses* **200 ans**

**LE BIJOU DE LA PLACE DES REINES DE
POLOGNE, ROUVERT AU PUBLIC ET AUX
SPECTACLES DEPUIS SES TRAVAUX DE
RÉHABILITATION EN 2018, FÊTE DEUX
SIÈCLES D'INTRIGUES FASCINANTES.**

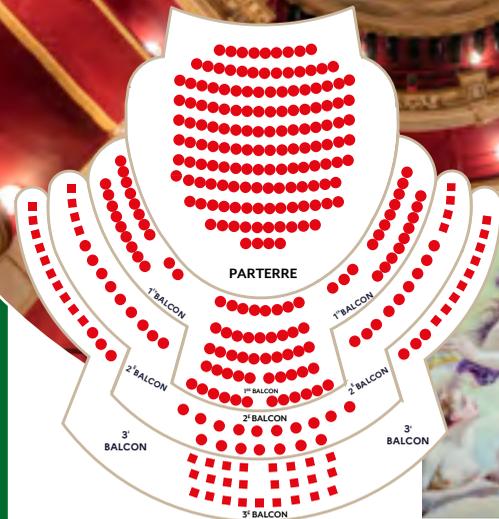
UN POINT D'HISTOIRE

Construit en 1809, puis réaménagé en 1899, le Théâtre municipal de Nevers présente une architecture et une scénographie dites à l'italienne. Son édification se termine en 1823. Dès

sa construction, les habitants de Nevers font partie intégrante du projet : ceux-ci en financent en partie les travaux. Celui que les Neversois surnomment affectueusement le « petit théâtre » accueillera notamment les débuts d'artistes renommés tels que

Sacha Guitry ou Bourvil. Il ne sera pas épargné par les bombardements de 1944. L'édifice néo-classique est inscrit à l'Inventaire des Monuments historiques depuis 1993.





L'AFFAIRE DE LA TOILE CACHÉE

Parmi les nombreux soubresauts dans la vie du Théâtre (ouvert et fermé de nombreuses fois au gré des événements et travaux), parlons de la dernière en date, qui a bien retardé sa réouverture en 2018 !

Depuis 2015, le monument suivait en effet un programme important de travaux. Pendant la restauration de son plafond, déjà décoré de la toile d'Émile Vernon, datée de 1899, une autre toile avait été découverte en dessous ! Il s'agit d'une toile d'Antoine-Victor Barbereau, dit « Saint-Léon », qui daterait de 1853.

« DÉESSES FESSUES ET NICHONIÈRES »

C'est ainsi que Raoul Toscan, artiste peintre mort à Nevers, décrit les allégories féminines décorant les intérieurs, notamment le plafond. Un goût Second Empire, qui poursuit la veine allégorique introduite en façade.

La touche XIX^e se retrouve aussi dans l'organisation des lieux : le peuple n'a accès qu'au parterre, pas au foyer, situé en niveau intermédiaire entre le premier et le deuxième balcon, réservés à la noblesse. Celle-ci a un accès direct au foyer, cet espace de luxe et de paraître.

MUSIQUE, THÉÂTRE, POÉSIE... ET PLUS ENCORE !

Sur la corniche du Théâtre, vous pouvez distinguer des cartouches portant chacun une inscription : musique, théâtre et poésie. Les trois grands piliers des

programmations depuis l'existence de ce lieu culturel. Pour la prochaine saison, on ne lâche pas la rampe : l'éclectisme est au rendez-vous. Mais rien ne vous sera dévoilé avant la grande soirée de présentation de saison le **7 septembre**. La soirée est gratuite et vous donne accès en priorité aux premières places, avec une billetterie sur place (en ligne le lendemain). Et des places sont à gagner pendant la soirée ! Une exposition photo aura lieu sur les grilles de la Préfecture.



WORLD SUPERBIKE

WE MAKE EXCITEMENT



FRENCH ROUND

CIRCUIT DE NEVERS MAGNY-COURS

06-08 SEPTEMBRE 2024

SBK **MOTUL**
FIM SUPERBIKE WORLD CHAMPIONSHIP

FIM
MOTORCYCLE

PIRELLI

TISSOT

OMEGA

ACE93i3

PROMETHEON

Magny-Cours
MAGNY-COURS

Un été à
NEVERS

- LAISSEZ-VOUS GUIDER -

NEVERS PLAGE
1^{ER} JUILLET AU 31 AOÛT

SPORTS & LOISIRS
ARTS & CULTURES



f X @ d > nevers.fr

Ville de
NEVERS